FOCUS
CITÉS-JARDINS

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

métropole ROUEN NORMANDIE

CITÉS-JARDINS

SOMMAIRE

3 Utopies sociales et logement ouvrier

4 La naissance d'un concept

5 Les cités-jardins en France

6 L'identité des cités-jardins - Un patrimoine

12 L'identité des cités-jardins – Des habitants, des artistes

13 Un modèle réinterprété

14 Des cités-jardins sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie

Réalisé à l'occasion de l'exposition « Cités-jardin, cités de demain – Une idée du bonheur », présentée à la Fabrique des savoirs à Elbeuf-sur-Seine du 15 juin au 21 octobre 2018, ce Focus propose une découverte des cités-jardins du territoire de la Métropole Rouen Normandie, et invite les curieux à une découverte patrimoniale hors des sentiers battus !

1 - Pierre CHIROL,
***Élévation d'un groupe de maisons ouvrières à Pavilly*,**
vers 1917 - © Archives départementales de Seine-Maritime.

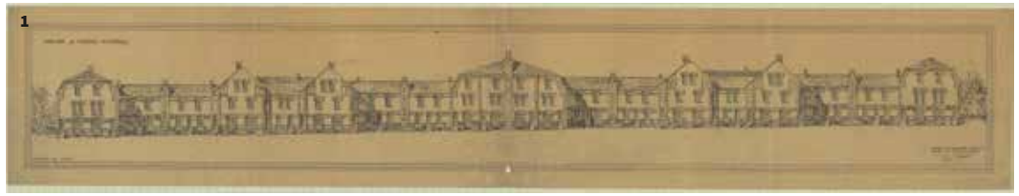

2 - Louis POYET, *Vue cavalière de la chocolaterie et de la cité ouvrière Menier, vers 1890* - © Noisiel, Ville d'art et d'histoire.

3 - Projet pour le familistère de Guise, vers 1858 - © Familistère de Guise.

UTOPIES SOCIALES ET LOGEMENT OUVRIER

A partir de la fin du 18e siècle, l'industrialisation rapide entraîne un exode rural et l'afflux massif de population dans les zones de production, d'abord en Angleterre, en Allemagne, puis en France. Les inégalités croissantes et conditions de vie difficiles des ouvriers, liées au surpeuplement et à la pollution, sont dénoncées. Bientôt, l'étalement anarchique des banlieues industrieuses questionne la forme des villes futures.

Des utopistes pensent des solutions alternatives pour remédier aux maux de l'époque et tentent de rapprocher ville et campagne. Des communautés expérimentales, s'appuyant notamment sur les idées sociales de Charles Fourier, sont fondées en Europe et aux Etats-Unis.
De puissants industriels installent des cités ouvrières à proximité de leurs établissements, fixant ainsi leur main d'œuvre dans des conditions décentes. D'autres, plus philanthropes, créent des villages industriels modèles où des équipements publics permettent l'émulation sociale de leurs habitants.

1 - *Cité-jardin de Letchworth* (Angleterre), début du XXe siècle, Collection Patrick Kamoun.

« J'entreprendrai donc de montrer, comment […] on peut jouir des possibilités de vie sociale égales - que dis-je ? supérieures - à celles qu'offre une ville populeuse, tandis que les beautés de la nature environneront, baigneront chacun de ses habitants ».
Ebenezer HOWARD, *To-Morrow : a Peaceful Path to Real Reform, [La voie pacifique vers une véritable réforme]*, 1898

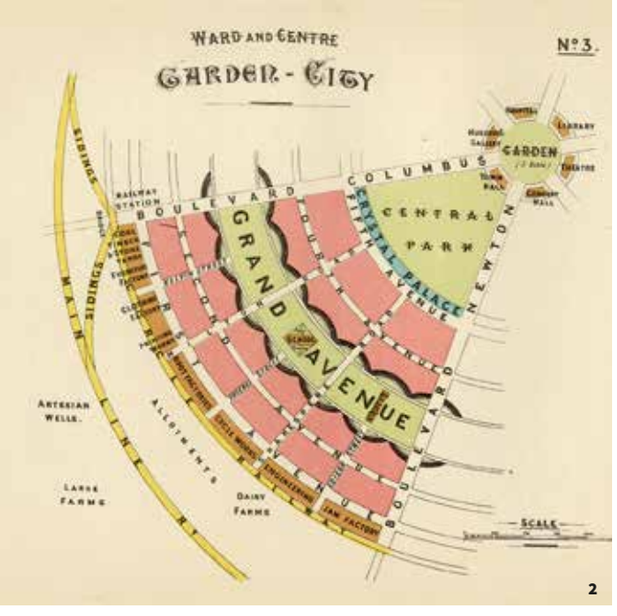

2 - Ebenezer HOWARD, *Diagramme d'une section et du centre de la cité-jardin*, 1898 - © First Garden City Heritage Museum, Letchworth (Angleterre).

LA NAISSANCE D'UN CONCEPT

En Angleterre, l'essor d'un urbanisme social est donné par des propositions innovantes, conjuguant l'idéal de la ville à la campagne, la proximité entre le lieu de travail et l'habitation, les équipements nécessaires à l'éducation et à l'hygiène. En 1898, Ebenezer Howard, publiciste anglais proche du mouvement Arts & Crafts, publie un ouvrage intitulé *To-Morrow : a Peaceful Path to Real Reform, [La voie pacifique vers une véritable réforme]*, qui sera réédité en 1902 sous le titre *Garden-Cities of To-Morrow [Cités-jardins de demain]*. Il y développe un projet social et politique, doublé d'un concept urbain, la Garden-City. La cité-jardin théorique est une ville nouvelle se développant selon un plan radioconcentrique, recoupé par des axes de circulation. Un parc central est entouré d'édifices publics, tandis qu'une rue commerçante et des écoles sont disposées en cercle de part et d'autre d'un mail planté et de quartiers d'habitations, composés d'îlots de maisons avec jardins. Les industries sont rejetées à la périphérie, au-delà de laquelle une ceinture verte procure les produits agricoles nécessaires à la cité et limite l'étalement urbain.

La première cité-jardin est construite en 1903 à Letchworth, à une cinquantaine de kilomètres de Londres (Angleterre), par les architectes Raymond Unwin et Barry Parker. Le concept va dès lors connaître une diffusion rapide à travers l'Europe et le monde.

3 - Jean WALTER, *Projet pour la Cité Bonne-Nouvelle*, Dieppe, 1921 - © Archives Sodineuf-Habitat-Normand.

***4 - Cité-jardins de Suresnes : vue des pavillons individuels*, n.d., Suresnes** - © Musée d'histoire urbaine et sociale.

LES CITÉS-JARDINS EN FRANCE

Les conditions favorables à la diffusion du modèle de la cité-jardin s'élaborent, en France, au sein de la fondation parisienne du Musée social, notamment grâce à l'ouvrage que lui consacre dès 1904 le journaliste Georges-Benoît Lévy. Adapté avec pragmatisme, ce concept permet de répondre aux principaux enjeux politiques de l'époque, en termes d'aménagement du territoire et de problématiques sociales, par la construction de quartiers planifiés.
Des architectes se spécialisent dans l'urbanisme et le logement social, parmi lesquels Jean Walter qui construit, à partir de 1907, plusieurs cités-jardins dans l'est, le nord et la région parisienne, ou encore Félix Dumail dont la carrière se développe pendant l'entre-deux-guerres.
Un dispositif législatif vient rapidement renforcer les mesures hygiénistes et philanthropes du tournant du siècle encourageant les opérations de logements économiques. La loi Bonnevay (1912), en particulier, autorise la création d'offices publics d'habitation à bon marché (OPHBM). Henri Sellier, habile et brillant promoteur des cités-jardins, fonde celui du département de la Seine en 1915. Il décide d'implanter à Suresnes, dont il est maire, une cité-jardin exemplaire, véritable « ville moderne » (1918-1956). Ce quartier, comme beaucoup d'autres cités construites en Ile-de-France à cette période, comprend des immeubles collectifs, des pavillons et des équipements publics d'éducation, d'hygiène, d'aide sociale, de sport ou de loisirs. Le traitement soigné des places, des jardins et des espaces publics offre une qualité urbaine novatrice et une variété de transitions avec les jardins privatifs. Le mouvement se généralise à tout le pays après la Première Guerre mondiale, avec d'autres réalisations emblématiques telles que la cité-jardin du Chemin Vert à Reims (Jean-Marcel Auburtin, architecte, 1919-1925).

5 - Félix DUMAIL, *Cité-jardin, Gennevilliers : dessin de présentation en perspective sur les façades des pavillons*, 1919-1938, Fonds Dumail - © SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle.

1- *Cité-jardin du Trait, villa 37 : façade principale*, 1930, Archives de la Société immobilière du Trait - © Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

En Seine-Maritime, où l'industrialisation rapide a également engendré l'accroissement désordonné des faubourgs et l'insalubrité du logement ouvrier, les cités patronales adoptent alors de nouvelles formes urbaines. **Les cités du Trait** 10 et de Notre-Dame-Gravenchon, respectivement créées à partir de 1917 et 1930, sont implantées dans la vallée de la Seine. Leur disposition tire parti du relief du terrain, cherche à ménager des vues sur le paysage et à créer des ensembles pittoresques. Ces cités comprennent chacune des équipements collectifs d'éducation et de loisirs, cependant la hiérarchie socio-professionnelle de l'entreprise est fortement marquée par des typologies d'habitation allant de l'hôtel pour célibataires à la villa d'ingénieur. Le soutien de l'Etat à ces établissements industriels se traduit par l'implication de l'Office public d'habitation à bon marché du département dans l'extension de ces ensembles par de nouveaux groupes d'habitations.

2 - Album-souvenir – Saint-Etienne-du-Rouvray – *la Cité-Jardins Henri Abt*, vers 1930 - © Archives municipales de Saint-Etienne-du-Rouvray.

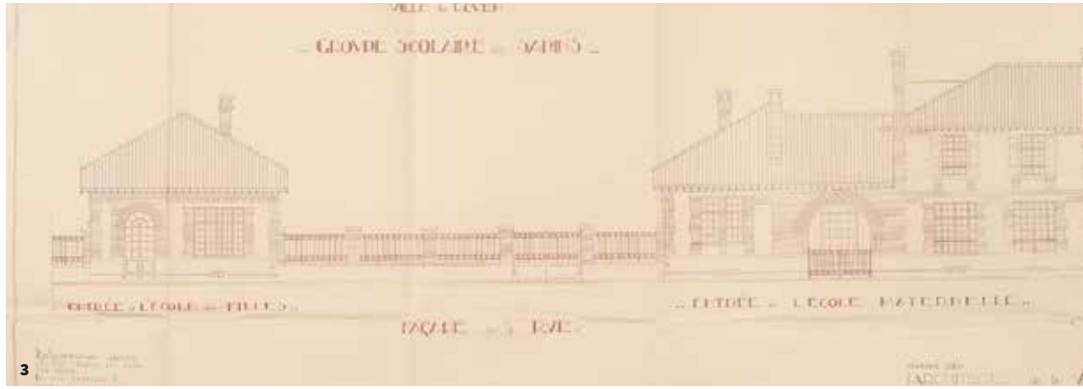

3 - Edmond LAIR, *Cité-jardin des Sapins, Rouen : groupe scolaire des Sapins : entrée écoles de filles et maternelle*, 1928 - © Archives municipales de Rouen.

Dans le même temps, le modèle de la cité-jardin rencontre l'intérêt d'un patronat s'impliquant dans des sociétés anonymes d'habitations à bon marché. Ces dernières bénéficient en effet des avantages accordés aux opérations de logements destinés aux classes défavorisées, notamment en direction des familles nombreuses, comme par exemple à Saint-Étienne-du-Rouvray, avec la cité-jardin fondée par l'industriel **Henri Abt** 7, ou avec les réalisations de la Société Anonyme Elbeuvienne d'Habitations Hygiéniques, fondée par quatre grands patrons du textile. Le groupe de la **rue du Port à Elbeuf** 1, ou encore le « **lotissement des 99 maisons** » à Saint-Aubin-lès-Elbeuf 6 se rattachent au mouvement alors en vogue, cependant les espaces publics y sont restreints, et les équipements absents.

Sous l'impulsion de personnalités issues du catholicisme social, deux grandes cités-jardins sont construites à Rouen pendant l'entre-deux-guerres par la société anonyme « Le Foyer ouvrier ». Destinés aux familles nombreuses, **les quartiers des Sapins** 4 et de **Trianon** 5 sont réalisés avec le soutien de la Ville qui en construit les groupes scolaires, et du clergé qui créé de nouvelles paroisses.

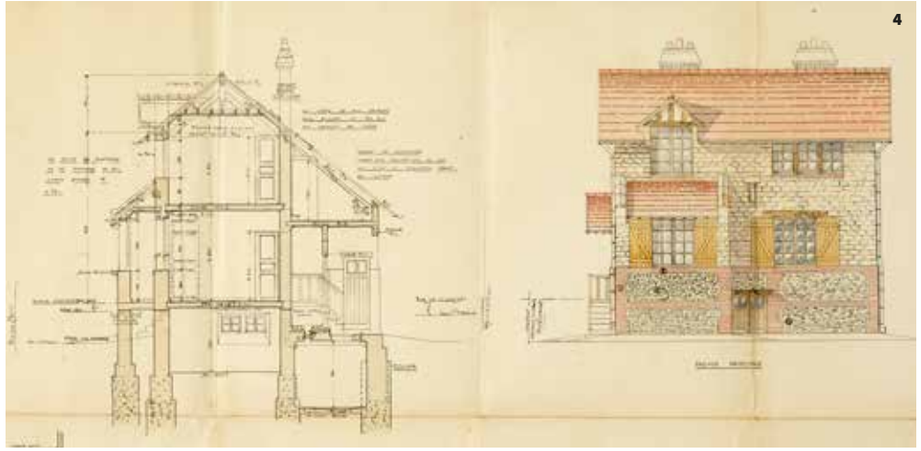

4 - Robert MOTTELAY, *Cité-jardin de la rue du Port à Elbeuf, élévation*, coupe, 1923 - © Métropole Rouen Normandie, Archives patrimoniales d'Elbeuf.

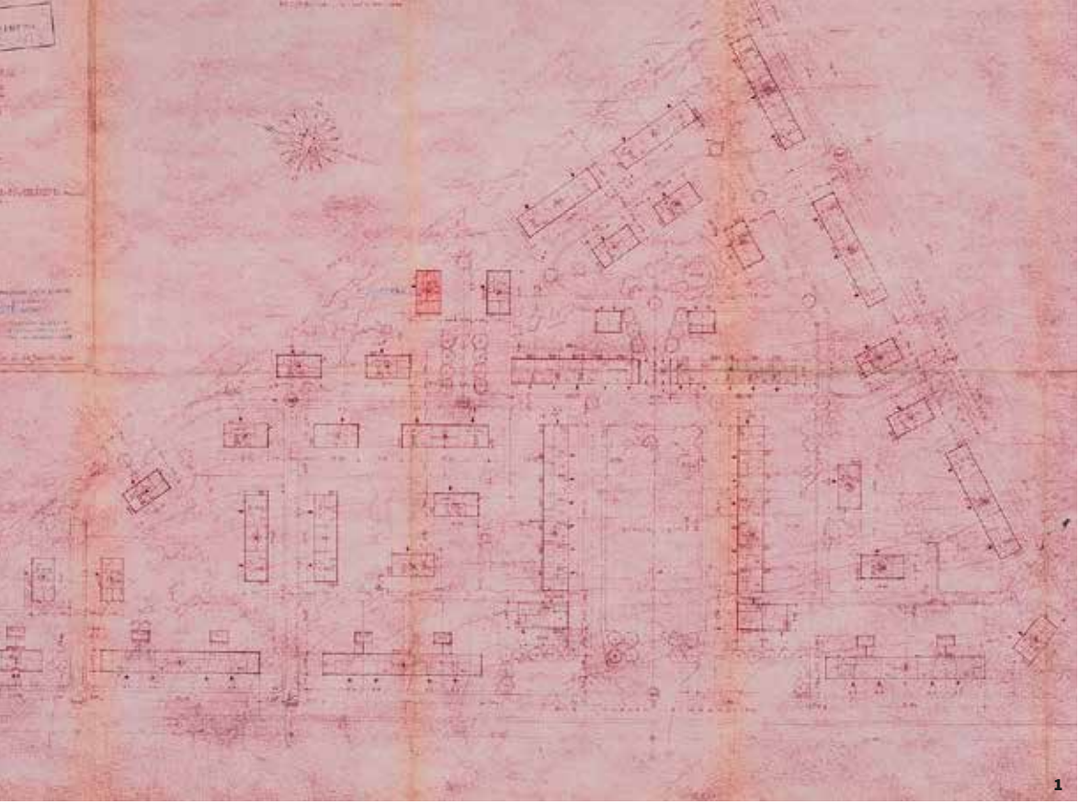

1 - Rodolphe DUSSAUX, Robert LEVASSEUR, *Groupe de constructions transitoires à Sotteville-lès-Rouen – Plan d'ensemble*, 1946 - © Archives municipales de Sotteville-lès-Rouen.

Après la Seconde Guerre mondiale, d'ambitieux projets de cités-jardins répondent à la pénurie de logements et annoncent une mutation vers les premiers grands ensembles. Dans la région parisienne, la cité de la Plaine à Clamart (Robert Auzelle, architecte, 1947-1967) figure comme l'un des exemples marquant de cette transition. Dans l'agglomération rouennaise, fortement touchée par les bombardements, le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme prend en charge la construction de quartiers d'habitation, telle la cité de **la Place de Verdun à Sotteville-lès-Rouen** 8.

2 - Robert AUZELLE, avec GERVAISE, DECHAUDAT, MAHE, TAPONIER, *Cité de la Plaine, Clamart : schéma de relation avec les espaces verts*, n.d. [1947-1967], Fonds Auzelle - © SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX^{e} siècle.

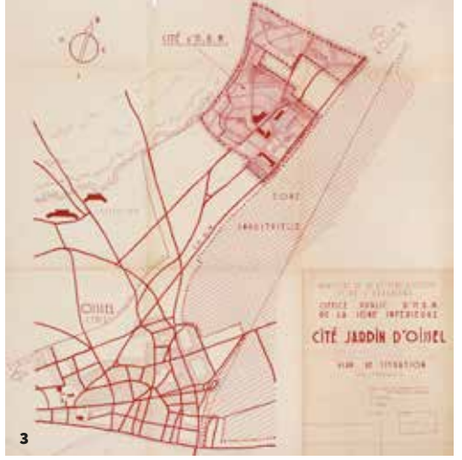

3 - RIEGLER, NOGUES, GARNIER, HERR, FRANÇOIS, DUMESNIL, *Cité-jardin d'Oissel : plan de situation*, 1949 - © Archives municipales d'Oissel.

Dans le même temps, l'Office public d'habitation à bon marché de Seine-Inférieure réalise plusieurs ensembles de logements dont la conception se rattache également aux modèles des cités-jardins d'avant-guerre, ainsi à **Maromme** 2, **Oissel** 3, **Darnétal** 12 ou encore **Grand-Couronne** 13. Ces quartiers adoptent des caractéristiques urbaines et architecturales communes et présentent tant des maisons individuelles et jumelées, que des immeubles collectifs, des espaces verts et des commerces. La présence de clapiers ou de poulailler, pour les maisons avec jardin, rattache la conception de ces quartiers à une tradition encore rurale. Dans des secteurs plus urbains, comme à Sotteville-lès-Rouen, Marcel Lods propose quant à lui différentes échelles de quartiers, avec **la cité du Madrillet II** 9, issue des recherches urbanistiques des années 1930, ou des ensembles d'immeubles de grand gabarit implantés dans des parcs, lesquels ouvrent sur de nouveaux modèles.

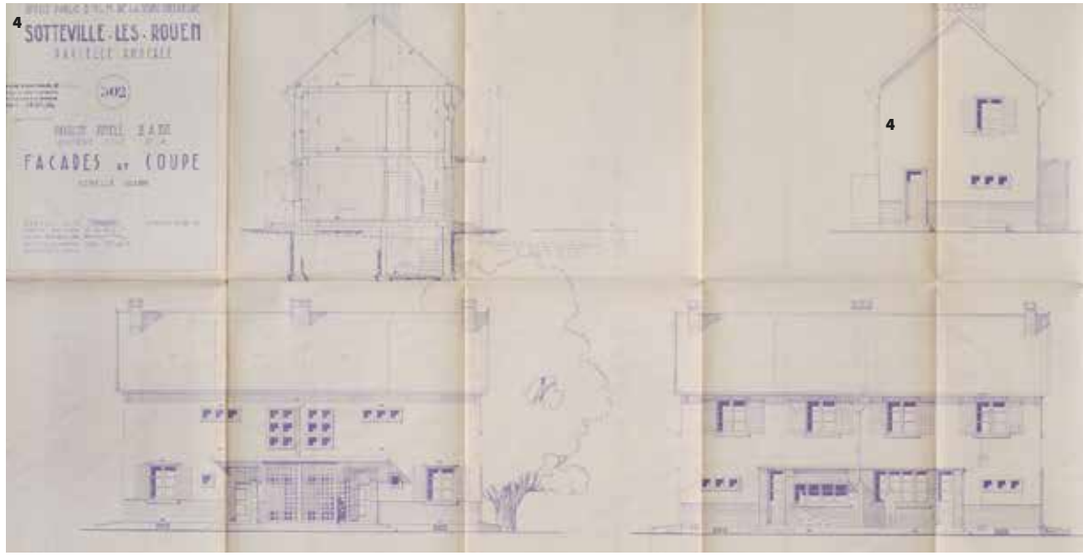

4 - LODS, MALIZARD, BOCQUILLON, ALEXANDRE, *OPHLM de la Seine-Inférieure*, Sotteville-lès-Rouen, pavillon jumelé X à XVI, Façades et coupe, 1950 - © Archives municipales de Sotteville-lès-Rouen.

L'IDENTITÉ DES CITÉS-JARDINS – UN PATRIMOINE

Les cités-jardins constituent un patrimoine à l'identité forte. Les spécificités et les qualités de ces quartiers sont d'ordre urbain, paysager, architectural, mais également social. Depuis les années 1970, des initiatives publiques et privées en faveur de la préservation et de la protection de ces ensembles émergent en France et en Europe. Elles s'accentuent lorsque des réhabilitations sont engagées.

Rouen, cité-jardin des Sapins, plan-masse

URBANISME ET PAYSAGE

Le rapport à la nature est omniprésent dans les cités-jardins. Il est perceptible dans l'aménagement urbain, à l'échelle du quartier, avec une mise en scène de l'espace public et des parcelles. Afin de palier à la fermeture progressive du paysage depuis la rue du fait des interventions des propriétaires, une hauteur raisonnable de la clôture et l'implantation du garage au fond de la parcelle permettent de conserver l'ouverture du lieu. La diffusion d'une ambiance paysagère peut également s'inviter par la végétalisation des trottoirs, la plantation d'arbres fruitiers et la création d'espace de stationnement enherbé. Par ailleurs, ces aménagements améliorent l'évacuation des eaux de pluie. Enfin, l'aménagement paysager des garages en bande atténue l'aspect brut des volumes de béton.

L'ouverture du paysage de la rue passe par la hauteur des haies

Le traitement végétal et ajouré des clôtures et des haies offre une transparence générale. Des arbustes fruitiers palissés séparent souvent l'espace entre les constructions et en préservent l'intimité. Les jardins des habitants, potagers et ornementaux, crée l'esprit paysager.

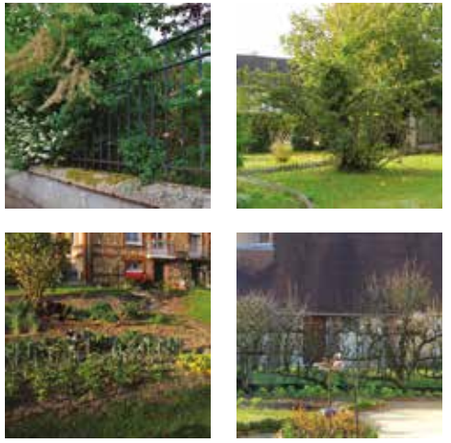

© CAUE 76, photos et dessins Gilles Pesquet.

Maisons jumelées, vers 1925 et vers 1950

ARCHITECTURE

Les stéréotypes d'une architecture rurale pittoresque, véhiculés par la presse professionnelle, sont utilisés par les architectes des cités-jardins de la région normande au cours de l'entre-deux-guerres. La composition des plans-types générant des décrochements, le recours à des pentes et des débords de toit importants, à croupe et demi-croupe, l'édification de maçonneries traditionnelles et de parties de façades en faux pan-de-bois rattachent ces constructions au courant architectural régionaliste alors en vogue. La mise en œuvre soignée et la polychromie de matériaux économiques crée une animation de façade souvent riche et un caractère architectural unique.
L'architecture de la Reconstruction, au cours des années 1950, revêt encore souvent un aspect rural, avec l'usage de gabarits traditionnels et de maçonnerie en pierre calcaire. Cependant, l'uniformisation des techniques de mise en œuvre du béton armé (éléments de construction préfabriqués, plaques de parement de façade) simplifie les volumes et la composition des façades.

Le caractère de l'habitation repose sur des détails architecturaux formant un ensemble bien proportionné. La suppression progressive de ces éléments (ravalement, changement de baies) tend à en banaliser l'architecture. Toutefois, l'évolution nécessaire des constructions peut prendre en compte leurs particularités.

Décor floral en ciment peint
Tuile-fronton et rive en terre cuite
© Région Normandie - Inventaire général -Christophe Kollmann photographe.

Décor de brique en façade

Projet d'extension du rez-de-chaussée

DE PETITS LOGEMENTS

La conception hygiéniste du logement social pendant l'entre-deux-guerres privilégie la luminosité, l'aération et l'accès à l'eau courante. A la fin des années 1920, un meilleur niveau de confort se généralise avec notamment une cuisine indépendante et une salle de douche. Après la Seconde Guerre mondiale, une redéfinition des conditions de l'habitat permet de créer des pièces de vie plus grandes et mieux éclairées, ainsi que l'aménagement systématique d'une véritable salle de bain.
Aujourd'hui, ces maisons restent petites et nécessitent souvent une réorganisation intérieure. L'attention portée aux volumes, aux matériaux, aux coloris permet de moderniser dans de bonnes conditions ces constructions dans le cadre de rénovations et d'agrandissements répondant aux besoins contemporains des habitants.

Projet d'extension sur deux niveaux

© CAUE 76, dessins Gilles Pesquet.

1

2

L'IDENTITÉ DES CITÉS-JARDINS – DES HABITANTS, DES ARTISTES

Une prise de conscience de la valeur patrimoniale des cités-jardins s'opère en France au début des années 2000. Collectivités territoriales, associations, habitants s'engagent dans des projets de valorisation, souvent menés parallèlement et en lien, avec les programmes de rénovation, notamment en région parisienne.

Des rencontres et des échanges sont initiés entre les habitants, adultes et jeune public, et différents intervenants : architectes, paysagistes, artistes, auteurs, photographes ou médiateurs culturels. Des regards portés sur ce cadre de vie, commun et singulier à la fois, suscitent et nourrissent des actions culturelles, pédagogiques ou collaboratives. La mémoire des habitants, les archives personnelles, l'expérience sensible sont convoquées au travers de différentes œuvres et restitutions. Artistes résidents, ou habitants accompagnés dans la création d'œuvres participatives créent des réalisations plastiques, photographiques, sonores ou littéraires répondant à des objectifs d'appropriation, de réappropriation ou de valorisation.

Loin des grands monuments, ces quartiers d'habitations modestes sont porteurs d'un idéal, d'une qualité de vie et d'un esprit commun.

4

3

1 - Konte-RAST, Cité-jardin de Stains en lightpainting, projet participatif, Plaine-Commune - © Association Mémoires de cités-jardins.

2 - Cie Vers Volant, Laurent Searle, projet artistique *Rendez-vous chez nous, cité-jardin des Sapins*, Rouen, 2017-2018 : *Carrés de papier.*

Association Imajeu, *Les cités-jardins en image*, projet artistique, 2018.
3 - Saint-Aubin-lès-Elbeuf © Isabelle Raymond-Maugé
4 - Yainville © Philippe Aernout

1

1 - BCDE Architecture Laurent DEBRIX & Anne REYCHMAN ; Bernard BONHAUME ; Agence BOUDRY ; IN SITU ; Atelier KABA ; François LAUSECKER ; Giovanni PACE ; THIÉNOT-BALLAND, *Les Aquarelles, cité-jardin du Petit-Bétheny, Reims*, 2000-2006.

2 - Atelier XV - Alain EOCHE-DUVAL et Xavier TIRET (architecture) ; Guénolé LE MOALIGOU (paysage), *Écoquartier, La Mailleraye-sur-Seine*, 2011-2015.

UN MODÈLE RÉINTERPRÉTÉ

Dans leur définition et leur mise en œuvre, des éco-quartiers d'aujourd'hui pourraient être qualifiés de cités-jardins ; outre un parallélisme sémantique, le modèle du siècle dernier inspire plus ou moins directement la création architecturale et urbaine contemporaine. L'agrandissement d'ensembles existants et la construction de certains éco-quartiers témoignent d'une interprétation renouvelée et innovante du concept. Ils proposent, à échelle humaine, une densité d'occupation relativement importante, une mixité des fonctions d'habitation et de service alliées à une conception qualitative des espaces. Ils servent des préoccupations environnementales, sociales et économiques qui correspondent aux piliers actuels du développement durable. La place laissée aux espaces plantés, publics, jardins privatifs, jardins partagés, favorise la biodiversité, permet l'absorption d'une partie des pollutions et répond au besoin de drainage des sols. Avec la pratique du jardinage, ils facilitent les liens sociaux et sont souvent le support de projets participatifs ou de réinsertion. La culture de légumes et de fruits permet une autoproduction, la réduction des déchets par le compostage et sensibilise à l'intérêt des circuits d'approvisionnement courts. Cette démarche écologique est mise en place dans les éco-quartiers, tant en milieu urbain que rural. De nouvelles typologies de hameaux alliant ces caractéristiques offrent une réponse intéressante à la lutte contre l'étalement urbain.

2

PARCOURS DES CITÉS-JARDINS SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Une sélection des principales cités-jardins construites sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie fait l'objet de notices documentaires présentées dans ce parcours*.

Photos © Région Normandie - Inventaire général - Christophe Kollmann photographe

ELBEUF-SUR-SEINE 1

CITÉ-JARDIN DE LA RUE DU PORT

Rues du Port ; Jules Siegfried ; de Bischwiller ; Jules Descoubet ; du Général Lazare Hoche

La Société anonyme elbeuvienne d'habitations hygiéniques est fondée en 1916 par quatre grands patrons de l'industrie textile elbeuvienne. Après l'acquisition d'un terrain en 1920, un concours d'architecture portant sur « La Cité Nouvelle » de la rue du Port et un autre projet, est remporté par l'architecte parisien Robert Mottelay. Le programme est celui d'une cité-jardin de 21 maisons individuelles louées en accession à la propriété sur 25 ans. Il est réalisé entre 1922 et 1924, par l'entreprise Thommeret.

La cité-jardin de la rue du Port est implantée sur un terrain rectangulaire, viabilisé selon un tracé orthogonal. Les maisons individuelles, dotées chacune d'une vaste parcelle de jardin clôturée, sont placées en retrait et parallèlement aux voies de desserte. Elles se différencient suivant 7 modèles différents, en rez-de-chaussée et à un étage, tout en adoptant des caractéristiques architecturales communes. Le soin apporté à la mise en œuvre est sensible dans les détails (polychromie, décrochements de façade et de toiture, asymétrie, lucarne, porche d'entrée) dont la variété offre un ensemble pittoresque.

MAROMME 2

CITÉ DE CLAIR-JOIE

Rues Pierre Corneille ; Boieldieu ; Bouilhet ; Albert Lambert ; Nicolas Poussin ; Brémontier ; Lambert ; Gustave Flaubert ; de Fontenelle ; des Pélissiers ; Guéricault ; Victor Boucher ; Charles Capelle ; de la République ; Guy de Maupassant ; de Fontenelle

La cité de Clair-Joie est la première réalisation menée par l'Office public d'habitations à bon marché du département de Seine-Inférieure après la Seconde Guerre mondiale, et inaugure une politique de rénovation de la ville de Maromme. Cet ensemble, réalisé à partir d'août 1948, en 3 tranches de travaux successives, totalise 250 logements locatifs, 6 commerces, des espaces publics et des garages en bande achevés en 1960.

Située au sud de la commune de Maromme, la cité s'ouvre à l'est par une placette bordée de deux immeubles collectifs avec commerces et se ferme à l'ouest par un ensemble de trois immeubles de gabarit important. En cœur de quartier, quatre places plantées sont bordées d'immeubles tandis que des maisons sont disposées le long d'une voirie secondaire. Les maisons sont conçues selon 5 modèles différents. Les immeubles collectifs varient suivant leur hauteur (2 à 4 étages sur rez-de-chaussée, caves et garages). L'ensemble des bâtiments est construit en moellon de calcaire et béton armé. Conçues avec les éléments de confort moderne, les maisons intègrent néanmoins une dimension économique et rurale, avec des jardins et des clapiers.

OISSEL 3

CITÉ-JARDIN D'OISSEL OU LE BEL-AIR

Avenue de la Fraternité ; rues de la Liberté ; des Genêts ; de la Forêt ; des Rosiers ; des Lilas ; des Acacias ; des Muguets ; des Violettes ; des Bleuets ; allée des Bleuets ; des Pommiers ; place Célestin Dubois ; du Bel-Air

La cité-jardin d'Oissel, aujourd'hui dénommée « Le Bel-Air », est construite par l'Office public d'habitation à bon marché de Seine-Inférieure sous l'égide du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Avec la réalisation de 237 logements à bon marché, elle répond au besoin d'offrir des habitations de qualité, notamment pour les employés des industries situées sur la commune, après les destructions de la Seconde Guerre mondiale. Dû aux architectes Riegler, Nogues et Garnier, Herr, François et Dumesnil, le projet est réalisé entre 1949 et 1956.

Implantée en lisière de la forêt du Rouvray, la cité-jardin adopte un plan structuré autour d'axes de circulation et de places. La typologie des bâtiments est mixte, avec des maisons jumelées (6 types) et individuelles avec jardin clôturé, mais aussi de petits immeubles (2 types) et des habitations avec commerces en rez-de-chaussée. L'architecture des bâtiments, très homogène, présente des volumes simples et met en œuvre des matériaux traditionnels, ainsi que des éléments préfabriqués en béton.

** Les cités retenues sont des ensembles homogènes d'habitations de différents types, avec jardin, comprenant à minima un espace public paysager ou étant mentionnées comme "cité-jardin" dans les documents d'archives.*

Photos
© Région Normandie - Inventaire général - Christophe Kollmann photographe

ROUEN 4
CITÉ-JARDIN DES SAPINS

Rues Paul Bureau ; Albert Dupuis ; Auguste Leblond ; Alexandre Ribot ; du Dr Payenneville ; Agasse ; Juste Dumanoir ; Braquehais Verdrel ; Cognacq-Jay ; Auguste Guéroult

La cité-jardin des Sapins est projetée à Rouen à partir de 1921 par la Société anonyme d'habitations à bon marché le « Foyer ouvrier ». Elle donne lieu à un concours d'architecture remporté par « La Cité Nouvelle », avec Georges Lisch et André Lefort comme architectes-conseils. Réalisée en deux tranches de travaux successives entre 1922 et 1926, l'opération comprend au total 239 logements. Le développement du quartier entraîne l'installation de commerces, ainsi que la construction d'un groupe scolaire par la Ville de Rouen (1928-1931, Edmond Lair, architecte). Le diocèse de Rouen décide quant à lui d'y créer la paroisse Saint-Jean-Eudes avec une église, un presbytère (1926, Robert Danis, architecte), et une salle de patronage (1931, Georges Lanfry, entrepreneur).
La cité-jardin est implantée sur le plateau nord-est de Rouen. Le premier groupe se compose de 46 maisons (4 et 5 pièces) jumelées dos à dos, implantées en diagonale de leur parcelle de jardin. Le second est édifié de part et d'autre de la rue Agasse, suivant un tracé courbe. Il comprend 72 maisons de 5 types différents (4 et 5 pièces), jumelées ou groupées par 4. L'ensemble est construit en maçonnerie de silex et brique rouge, avec toitures en tuile mécanique.

ROUEN 5
CITÉ-JARDIN DE TRIANON

Rues de Trianon ; Louis Vallin ; Albert 1er ; Gambetta ; du Maréchal Gallieni ; Henri Kœchlin ; Edmond Delamare Deboutteville ; rue de Grivesnes ; du Chemin des Dames ; M. Duret ; Guynemer ; du Lieutenant de Vaisseau Widmer ; Pierre Curie ; place des Martyrs de la Résistance

Seconde réalisation engagée par la société anonyme « Le Foyer ouvrier » à Rouen, le groupe de Trianon est également destiné à loger des familles nombreuses. La conception est confiée à l'architecte Georges Lisch à partir de 1922, après la cession d'un terrain par la Ville. Cet ensemble, construit entre 1924 et 1926 en deux tranches de travaux, comprend 154 logements.
En application de la loi Loucheur visant à plus de mixité sociale au sein des programmes de logements, un immeuble de logements collectifs à « loyer moyen » est élevé en 1931 par le même architecte. Enfin, la Ville de Rouen complète la cité par la construction du groupe scolaire Charles Nicolle (1931-1936, Edmond Lair, architecte). Implantée au sud du Jardin des Plantes, la cité-jardin est desservie par deux axes perpendiculaires à partir desquels se développe une voirie secondaire au tracé partiellement courbe. Elle se compose de 77 maisons jumelées disposées sur des parcelles de jardins individuels, selon 4 types différents (4 et 5 pièces). L'ensemble est construit en maçonnerie de silex et brique rouge, avec toitures en tuile mécanique.

SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF 6
LOTISSEMENT DES 99 MAISONS

Rues de Tourville ; Bachelet Damville ; Dorchain ; Centrale ; Pierre Corneille ; Gustave Flaubert ; Jean Gaument ; Pierre Noury ; Guy de Maupassant ; Veuve Devin ; de Fontenelle ; avenue Pasteur

Le lotissement, ou cité-jardin « des 99 maisons », est réalisé par la Société anonyme elbeuvienne d'habitations hygiéniques en application de la loi Loucheur du 13 juillet 1928. Les plans de la cité sont dressés par l'architecte de la société, Robert Mottelay, et un ensemble de 98 maisons (une non construite) est édifié entre 1929 et 1932. Ces habitations économiques étaient à l'origine destinées à être louées en priorité à des familles nombreuses.
La cité est disposée suivant une trame viaire orthogonale et comporte en son centre une grande aire de jeux plantée d'arbres, où un abri-bibliothèque destiné aux enfants avait été prévu. Elle comporte 6 types de maisons différentes, individuelles et jumelées, en rez-de-chaussée ou à un étage, avec jardin privatif. Ces logements, de 2 à 3 chambres, sont équipés à leur construction d'une cuisine, d'une buanderie, de toilettes, d'une cave, d'un grenier et de l'eau courante. La variété des typologies joue sur les emboitements de volumes, l'asymétrie et la

forme des toitures. Les maçonneries, utilisant des matériaux préfabriqués, sont recouvertes d'enduit ocre jaune ou rouge, avec soubassement et appentis en brique, tandis qu'un décor de faux pan-de-bois peint orne les pignons. Les toitures sont couvertes en tuile mécanique.

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY 7

CITÉ-JARDIN HENRI ABT

Rues de la République ; Paul Vaillant Couturier ; Roger Salengro ; parc Henri Barbusse

La cité-jardin est construite en 1926 par la Société Anonyme des Familles nombreuses de Saint-Etienne-du-Rouvray, soutenue par Henri Abt, directeur de la Société cotonnière. Elle se compose à l'origine de 30 maisons de types différents, d'un foyer de jeunes filles, d'une buanderie et d'un parc arboré équipé (château d'eau, kiosque, w-c publics, stand de tir, local de gymnastique), mis à disposition des habitants de la commune. Le projet est réalisé par l'architecte rouennais Pierre Lefebvre.

De plan rectangulaire, la cité-jardin est disposée suivant un tracé orthogonal. Son entrée était marquée par des portails métalliques. Les maisons individuelles et jumelées sont implantées symétriquement, en quinconce, suivant 7 types différents disposés en alternance. La parcelle centrale était occupée par un foyer de jeunes filles (détruit). Les constructions sont en maçonnerie enduite, sur soubassement de moellon. Le décor est apporté par la mise en œuvre des matériaux (bandeaux en brique, linteaux en béton), ainsi que par des éléments en faux pan-de-bois et en ciment peint (corbeille de fleurs, frise).

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN 8

PLACE DE VERDUN ; CITÉ DES 83 LOGEMENTS MRU

Place de Verdun ; rues Marx Dormoy ; Jean-Richard Bloch (ex. rue Marcel Lechevallier prolongée et Duboc prolongée) ; Pierre Brossolette ; de Stalingrad ; de Chateaubriand ; Danièle Casanova

Cet ensemble, documenté de manière lacunaire, est dénommé « groupe de constructions transitoires » ou « cité des 83 logements MRU ». Il a été conçu en 1945 et 1946 par les architectes Rodolphe Dussaux et Robert Levasseur pour le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Il emprunte sa conception au modèle de la cité-jardin, en alliant une mixité de fonction (espace public, commerces, habitations avec jardins) à un traitement soigné de l'architecture et des espaces paysagers. Sa construction débute en 1948 ; il est habité en 1950.

Disposée selon un plan triangulaire, la cité est structurée par l'actuelle place de Verdun, conçue à l'origine comme un espace vert. De part et d'autre de cette place, un ensemble de maisons individuelles, jumelées ou groupées, avec jardin, est implanté parallèlement aux axes de circulation. La place est délimitée sur trois côtés par des alignements d'habitations mitoyennes, dont celui du centre abrite des commerces en rez-de-chaussée. Au revers de la place, le tracé courbe de l'actuelle rue Daniel Casanova génère un cœur d'îlot paysager.

L'ensemble est construit en pierre de calcaire et béton, avec éléments en brique rouge, tandis que les toitures sont couvertes de tuile.

Photos © Région Normandie - Inventaire général - Christophe Kollmann photographe

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN 9

MADRILLET II, ACTUELLEMENT QUARTIER BUISSON

Place du Docteur Calmette ; rues du Docteur Calmette ; Jules Guesde

Après la Seconde Guerre mondiale, face à des nécessités urgentes, un ensemble de 220 logements est réalisé par l'Office public d'habitations à bon marché du Département de la Seine-Inférieure dans un secteur encore rural au sud de la commune de Sotteville-lès-Rouen. Confié à Marcel Lods, architecte-urbaniste de la Reconstruction, A. Malizard, J. Bocquillon et M. Alexandre, le projet est lancé en 1951 et s'achève dix ans plus tard.

Le quartier prend appui sur une place bordée de commerces et se développe vers le sud le long de trois rues, dont un mail central arboré. Des immeubles collectifs ferment le quartier à l'ouest et au sud, tandis que le cœur d'îlot est occupé par des garages et trois alignements de maisons jumelées (2 types ; 3 à 5 chambres) avec jardins. Les bâtiments sont construits en béton armé pour l'ossature, les encadrements de baies, porches et claustras, avec remplissage de moellon de pierre calcaire en façade.

Ce quartier présente un modèle intermédiaire entre la cité-jardin pavillonnaire et l'ensemble de logements collectifs, dans la continuité d'exemples construits à la fin des années 1930.

Vue aérienne du Trait.
Vue aérienne par drone, JF Drone & Caux. Phot. Jean-François Freret – © PNRBSN

LE TRAIT 10
CITÉ-JARDIN

Les chantiers navals du Trait (Worms) sont implantés en 1917 à distance du village ancien. La construction d'une cité ouvrière moderne sur le modèle des cités-jardins est confiée à l'architecte Gustave Majou. Le projet initial n'est pas entièrement réalisé, cependant, un important ensemble de bâtiments de service et de bâtiments publics sont édifiés pendant l'entre-deux-guerres.
La première cité Saint-Eloi (1920-1930) est agrandie par opérations successives de groupes d'habitations, jusque dans les années 1950 (quartiers de la Neuville, du Champ des Oiseaux, du rond-point Colbert, lotissement de la Neuville, cité de la Bucaille). Après la Seconde Guerre mondiale, un centre administratif et des immeubles de logements collectifs sont édifiés. Après la fermeture du chantier naval, les maisons sont progressivement rachetées par des propriétaires privés. Le plan d'ensemble de la cité-jardin est disposé selon le relief de la vallée de la Seine. Parallèlement à l'axe de circulation principale (D982), les maisons sont placées en quinconce afin de ménager des vues sur le paysage et de créer un ensemble pittoresque. Elles sont desservies par une voirie secondaire courbe et des cheminements piétons plus directs. Le premier ensemble de la cité-jardin (Saint-Eloi) comprend plus de 15 types de logements, individuels, groupés et collectifs, hiérarchisés suivant les catégories socioprofessionnelles des occupants. Les opérations suivantes sont moins diversifiées, mais recherchent également une variété de typologie au sein du même groupe. L'ensemble adopte un style architectural commun se rattachant au régionalisme normand : faux pan-de-bois, toiture à croupe et demi-croupe, couverture de tuile. Les constructions sont réalisées en matériaux préfabriqués pour une plus grande rapidité d'exécution (ossature de béton armé, parpaings de béton ou de mâchefer) ; les toitures sont couvertes de tuile mécanique.

Photo Gaëlle Pottier
© PNRBSN

YAINVILLE 11
CITÉ DES CLAIRS-LOGIS

Rues Ampère ; James Watt ; François Arago ; Pierre Curie ; Thomas Edison ; Paul Janet ; Arsène d'Arsonval

La construction de la cité ouvrière de Yainville est engagée à partir de 1948 par la Société Havraise d'Énergie électrique (SHEE), propriétaire d'une importante centrale sur la commune.
La cité des Clairs-Logis, due à l'architecte Jean Démaret, correspond initialement à une première phase de construction de 49 logements destinés aux ouvriers et aux cadres, disposant de jardins et d'espaces publics plantés, et d'un centre social. Ce dernier, dit « La Maison Bleue », abritant une coopérative, un centre médical, des cuisines et un réfectoire, ainsi que des chambres pour célibataires. Cette cité est agrandie en 1954 et 1958 de deux groupes de maisons par l'architecte Otello Zavaroni, tandis qu'un ensemble de 36 logements HLM est réalisé en 1956 par la Société d'Habitations à Loyer Modéré (SHLM) de la Seine-Maritime à la demande d'EDF. Enfin, en 1976, de nouveaux logements HLM complètent la cité. L'ensemble comprend au total 130 logements.
La construction des Clair-Logis recourt à des techniques de préfabrication et est principalement réalisée en béton. Les premières maisons se distinguent par un parement extérieur en béton de gravillons lavés, tandis que les maisons dues à Otello Zavaroni adoptent un style moderniste, avec fenêtres en bandeau et toit-terrasse.

Photo © Région Normandie -Inventaire général - Christophe Kollmann, photographe

D’autres cités-jardins repérées sur le territoire métropolitain* :

12
DARNÉTAL
CITÉ BRANLY – 1952-1954
rue Edouard Branly

© Région Normandie – Service Patrimoines – Christophe Kollmann, photographe

13
GRAND-COURONNE
CITÉ HLM GARE – 1952-1953 ; CITÉS PICOT ET ROSSIGNOL - 1953-1954
rue Léon Gambetta

© Région Normandie – Service Patrimoines – Christophe Kollmann, photographe

14
GRAND-COURONNE
CITÉ DITE DE LA CAVÉE D’OISSEL – 1953-1954
rue Pierre et Marie Curie

© ADSM

15
GRAND-QUEVILLY
CITÉ MONTMORENCY – VERS 1946
rue Montmorency

© CAUE 76

16
GRAND-QUEVILLY
– VERS 1952
rue Auguste Blanqui

© MRN, Service Patrimoines

17
LE PETIT-QUEVILLY
CITÉ DU FOYER QUEVILLAIS - 1926
rue Franklin Grout

© CAUE 76

18
OISSEL
CITÉ DU SOLEIL – VERS 1948
rue du Soleil

© CAUE 76

19
PETIT-COURONNE
CITÉ BEL-AIR – VERS 1954
rue du Bel-Air

© MRN, Service Patrimoines

20
ROUEN
QUARTIER GRIEU – 1933
rue de Grieu

© CAUE 76

21
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
CITÉ DES FAMILLES - VERS 1952
rue de Londres

© CAUE 76

22
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
CITÉ-JARDIN LA CHAPELLE
1re avenue

© CAUE 76

23
SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
CITÉ – VERS 1950
rue Auguste Berrault

© CAUE 76

*** adresse simplifiée à une rue principale**

CARTE DES CITÉS-JARDINS

1 ELBEUF-SUR-SEINE
CITÉ-JARDIN DE LA RUE DU PORT

2 MAROMME
CITÉ DE CLAIR-JOIE

3 OISSEL
CITÉ-JARDIN D'OISSEL OU LE BEL-AIR

4 ROUEN
CITÉ-JARDIN DES SAPINS

5 ROUEN
CITÉ-JARDIN DE TRIANON

6 SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF
LOTISSEMENT DES 99 MAISONS

7 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
CITÉ-JARDIN HENRI ABT

8 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
PLACE DE VERDUN ;
CITÉ DES 83 LOGEMENTS MRU

9 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
MADRILLET II,
ACTUELLEMENT QUARTIER BUISSON

10 LE TRAIT
CITÉ-JARDIN

11 YAINVILLE
CITÉ DES CLAIRS-LOGIS

12 DARNÉTAL
CITÉ BRANLY – 1952-1954

13 GRAND-COURONNE
CITÉ HLM GARE – 1952-1953 ; CITÉS PICOT ET ROSSIGNOL - 1953-1954

14 GRAND-COURONNE
CITÉ DITE DE LA CAVÉE D'OISSEL – 1953-1954

15 GRAND-QUEVILLY
CITÉ MONTMORENCY – VERS 1946

16 GRAND-QUEVILLY
– VERS 1952

17 LE PETIT-QUEVILLY
CITÉ DU FOYER QUEVILLAIS - 1926

18 OISSEL
CITÉ DU SOLEIL – VERS 1948

19 PETIT-COURONNE
CITÉ BEL-AIR – VERS 1954

20 ROUEN
QUARTIER GRIEU – 1933

21 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
CITÉ DES FAMILLES - VERS 1952

22 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
CITÉ-JARDIN LA CHAPELLE

23 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
CITÉ – VERS 1950

Sources
Archives départementales de Seine-Maritime ; Archives municipales de Maromme ; Archives municipales d'Oissel ; Archives municipales de Petit-Quevilly ; Archives municipales de Rouen ; Archives municipales de Saint-Aubin-lès-Elbeuf ; Archives municipales de Saint-Etienne-du-Rouvray ; Archives municipales de Sotteville-lès-Rouen ; Familistère de Guise ; First Garden City Heritage Museum, Letchworth ; La Fabrique des Savoirs, Centre d'archives patrimoniales ; MUS-Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes ; Noisiel, Ville d'art et d'histoire ; Parc régional des Boucles de la Seine Normande ; Région Normandie, Service Patrimoines ; SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle.

Bibliographie
« Les cités-jardins, un idéal à poursuivre », *Les Cahiers de l'IAU*. Ile-de-France, n°165, avril 2013.
« Cités-jardins. Genèse et actualité d'une utopie », *Les Cahiers de l'Ipraus*, Editions Recherches / Ipraus, 2001.
BATY-TORNIKIAN, Ginette. *La ville satellite. Des cités-jardins aux éco-quartiers*, Scéren, CNDP, 2013.
POTTIER, Gaëlle, *Au fil des patrimoines, Le Trait-Yainville*, Parc naturel régional des boucles de la Seine normande, 2017.
SILIE, J., *Le Foyer ouvrier. Son histoire, ses buts, ses réalisations*, Rouen, Imprimerie J. Lecerf fils, 1929.
STALIN-CARON, Ingrid, *De l'assistance à l'aide aux familles nombreuses à Rouen pendant l'Entre-Deux-Guerres*, Association pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité sociale et de la protection sociale en Normandie, 2008.

« QUE SONT LES CITÉS-JARDINS, TEMPLES ÉLEVÉS À LA BEAUTÉ DE LA VIE HUMAINE ET « CIMENTÉS AVEC LES CŒURS » ?

Georges Benoit-Lévy, *La cité-jardin* dans Gazette des Beaux-Arts, février 1910

Ce Focus accompagne l'exposition « Cités-jardin, cités de demain – Une idée du bonheur », présentée à la Fabrique des savoirs à Elbeuf-sur-Seine du 15 juin au 21 octobre 2018.
Proposée par le service Patrimoines, « Villes et Pays d'art et d'histoire » de la Métropole Rouen Normandie et la Réunion des Musées Métropolitains, cette exposition a réuni de nombreux partenaires : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime (CAUE 76), Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, Ma-Le Forum, Région Normandie - Service Patrimoines, et a suscité les projets artistiques de l'association Imajeu et de la compagnie Vers Volant.

Renseignements et réservations :
www.musees-rouen-normandie.fr
www.metropole-rouen-normandie.fr

La Métropole Rouen Normandie appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.
Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers, des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 21e siècle, les villes et pays valorisent les patrimoines dans leur diversité. Aujourd'hui, un réseau de 186 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

Le service Patrimoines propose aux habitants et aux touristes des visites guidées, des visites contées, des visites théâtralisées. Les visiteurs sont accompagnés dans leur découverte du territoire par des guides-conférenciers, des professionnels du patrimoine et du spectacle vivant.

Des activités pour le jeune public
Dans le cadre scolaire ou durant les vacances, un programme des activités de découverte du patrimoine est proposé aux plus jeunes.

Et si vous êtes en groupe
Rouen Normandie Tourisme & Congrès vous accueille sur réservation.
Renseignements :
Rouen Normandie Tourisme & Congrès
25, place de la Cathédrale
76000 Rouen - Tél. 02 32 08 32 40
www.rouentourisme.com

À proximité
Bernay, Dieppe, Fécamp, Le Havre, le Pays d'Auge, le Pays du Coutançais et le Pays du Clos du Cotentin bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Document réalisé par la Métropole Rouen Normandie
Coordination : Direction Culture, Service Patrimoines
Textes et iconographie : Elise Lauranceau, MRN ; Gilles Pesquet, CAUE 76

Remerciements : à l'ensemble des prêteurs et partenaires institutionnels, ainsi qu'à : Association Imajeu ; Atelier XV - Alain Eoche-Duval et Xavier Tiret ; BCDE Architecture Laurent DEBRIX & Anne REYCHMAN, Axel Coeuret ; Michel Croguennec ; François Dumail ; Le Foyer Rémois ; Marie Gaimard ; Patrick Kamoun ; Konte-RAST ; Marion Lechevallier ; Logéo Seine-Estuaire ; Yannick Marrec ; Société d'histoire de Grand-Couronne ; Sodineuf-Habitat Normand.

Réalisation
Métropole Rouen Normandie | juillet 2018
D'après DES SIGNES Studio